



FinanceAgri – Indices SISALMONI

Déclaration de conformité

(Article 27 du Règlement Benchmark)

Date de publication : 01/09/2025 – Version 1.0

1. Identification

Administrateur : FinanceAgri SAS (administrateur indépendant)

Indices concernés : SISALMONI et sous-indices (1-2kg, 2-3kg, ..., 9+kg, GPA, 3-6kg composite)

Catégorie : Indice de matières premières – Non significatif (Règlement UE 2016/1011 modifié)

2. Objectif et réalité économique mesurée

Les indices SISALMONI fournissent une référence hebdomadaire des prix du saumon atlantique frais (qualité « Superior ») livré FCA Oslo. Ils reflètent le prix spot des exportateurs européens et servent de support aux négociations commerciales et contrats dérivés.

3. Données et sources

Source principale : factures exportateurs → clients européens.

Inclus : transactions hebdomadaires (lun 00:01 – dim 23:59).

Exclus : contrats fixes ≥ 4 semaines, ventes intra-groupe, factures erronées.

Source alternative : statistiques Statistics Norway en cas de données insuffisantes.

4. Méthodologie de calcul

Collecte hebdomadaire jusqu'au mardi 13h, publication à 15h CET.

Règles de pondération : 25% par contributeur, 50% par catégorie.

Indices composites : ex. 3-6kg = 30% (3-4kg) + 40% (4-5kg) + 30% (5-6kg).

Minimum 2 contributeurs par catégorie requis.
Volume minimum de 500kg par catégorie.

5. Gouvernance et contrôles

Gestionnaires de données : collecte et validation.
Expert Indice : supervision méthodologique.
Responsable conformité : supervision indépendante.
Revue annuelle, audit externe, audits des contributeurs.

6. Risques et limites

Risque de liquidité, dépendance aux contributeurs, recours à des sources alternatives en cas de force majeure, volatilité liée à des événements exceptionnels, statut non significatif.

7. Procédures

Plaintes : complaints@financeagri.com (accusé sous 8 jours, réponse sous 1 mois).
Corrections : erreurs corrigées et communiquées.
Mises à jour méthodologiques : revue annuelle et consultation.
Cessation : préavis 1 mois et consultation des utilisateurs.

8. Facteurs ESG

Aucun facteur ESG n'est actuellement intégré. FinanceAgri suit les évolutions réglementaires.

9. Publication et révision

Déclaration publiée sur le site FinanceAgri.
Révision annuelle ou ad hoc en cas de modification.
Historique des versions accessible publiquement.